

Fête médiévale : le château de Miolans remonte le temps pour Pâques

Ce week-end pascal s'annonce médiéval à Saint-Pierre-d'Albigny. Animations, spectacle interactif et initiations sont proposés aux petits comme aux plus grands dans le cadre merveilleux du château de Miolans.

Brigitte Mauraz - 02 avr. 2026



Le château de Miolans met le Moyen-Âge à l'honneur. Archives photo B.M.

Sorcières et dragons de la fête d'Halloween plongés dans les oubliettes, le château de Miolans s'est paré de ses plus beaux atours pour l'ouverture de sa nouvelle saison durant ce week-end pascal. Et l'invitation adressée aux visiteurs, petits et grands, est à la hauteur de l'histoire de la noble demeure des chevaliers de Miolans.

« Plongez au cœur du Moyen-Âge avec la compagnie médiévale Mille ans d'Histoire. Elle vous transportera dans une époque légendaire au château », assure Stéphan Dor, le châtelain. Afin de renouveler l'attractivité de cet endroit mythique, il a fait réaliser des travaux durant l'hiver dans la salle des gardes et les salles romaines ainsi que dans les jardins. Du samedi 4 au lundi 6 avril, les Médiévales de Pâques seront frappées du sceau de la diversité.

Une initiation à l'escrime

Présentation sous forme de spectacle interactif du râtelier d'armes et d'héraldique, la science des blasons, modelage de l'argile à partir de 4 ans, maquillages artistiques à l'eau et initiation à l'escrime médiévale s'inscrivent au programme des Médiévales. La palette artistique se déclinera à l'aune des animations du ménestrel FolTambour avec des musiques instrumentales et des chants replacés dans leur contexte historique, sans oublier la lecture en musique de contes médiévaux.

Et qu'en est-il de la médecine au Moyen-Âge ? « À la fin du XII^e siècle, la renaissance médicale révolutionne l'approche médicale en se fondant sur des savoirs rencontrés en Orient », explique Zhuri le Perse. Cueilleurs, herboristes et guérisseurs de « l'Antre des Huilles » feront découvrir l'herboristerie médiévale en lien avec les plantes du jardin de la haute cour.

Jeux anciens en bois et cérémonie d'adoubement d'un écuyer susciteront à leur tour la curiosité des visiteurs. « À travers des présentations, des animations et des ateliers collaboratifs, nous avons pour objectif, en lien avec la compagnie Mille ans d'histoire, de proposer une expérience immersive et inoubliable pour toute la famille, dans le cadre authentique du château de Miolans », conclut Stéphan Dor.

Sans réservation. Renseignements au 06 08 34 03 03.

Béatrice Santais réélue présidente de justesse de la communauté de communes Cœur de Savoie

Ce jeudi 2 avril, le conseil communautaire d'installation de la communauté de communes Cœur de Savoie s'est réuni à la Savoyarde

Brigitte Mauraz - 02 avr. 2026



Photo Brigitte Mauraz

Ce jeudi 2 avril, le conseil communautaire d'installation de la communauté de communes Cœur de Savoie s'est réuni à la Savoyarde. Deux candidats étaient en lice : Béatrice Santais, présidente sortante et Grégory Tisseur, adjoint au maire de Saint-Pierre-d'Albigny. Avec 31 voix (51,7 %), Béatrice Santais a été réélue présidente de la communauté de communes Cœur de Savoie pour un troisième mandat. Grégory Tisseur a obtenu 29 voix (48,30 %). Béatrice Santais a dédié sa réélection à Louis Besson, décédé ce jeudi matin.

Fête médiévale au château de Miolans

Le Dauphiné Libéré - 04 avr. 2026 à 19:40 - Temps de lecture : 1 min

0Brigitte Mauraz

Pour fêter l'arrivée du printemps et de Pâques, le château de Miolans, classé Monument historique, rouvre ses portes en organisant une grande fête médiévale. La compagnie Mille ans d'histoire proposera des animations pour les petits et les grands. Maquillage, poterie, râtelier d'armes,

héraldique (étude des blasons), initiation à l'escrime du Moyen-Âge, médecine médiévale, herboristerie, jeux en bois et cérémonie d'adoubement sont au programme.

Fête médiévale. Dimanche 5 et lundi 6 avril, de 10 à 18 h, au château de Miolans. Sans réservation. De 5 (enfant) à 10 € (adulte). Infos : 06 08 34 03 03/www.chateau-de-miolans.com

Prochaine bourse aux vélos de Fibr'Ethik samedi 25 avril

Le Dauphiné Libéré - 06 avr. 2026

Fibr'Ethik lance sa cinquième bourse aux vélos le samedi 25 avril prochain au 97 rue Marais Sandre. Deux formules sont proposées, le dépôt-vente et la vente. Pour les vendeurs, le dépôt des vélos est prévu du mercredi 15 avril au vendredi 24 avril aux horaires d'ouverture de la recyclerie (mercredi et jeudi de 14 à 18 heures, vendredi et samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures), ainsi que le samedi 25 avril sur le créneau spécifique de 10 heures à midi. Les vélos sont vendus en l'état. Les 70 % du prix de vente sont versés aux vendeurs, les 30 % restants à Fibr'Ethik. Pour les acheteurs de vélos, le rendez-vous est donné le samedi 25 avril de 10 h 30 à 18 heures. La sélection comprend des vélos en dépôt-vente de particuliers et des vélos remis sur roue par Fibr'Ethik, ainsi que par l'association Roue Libre. Les chèques et les vélos non vendus sont à récupérer du 29 avril au 2 mai. Possibilité de faire don des vélos invendus à Fibr'Ethik.

Contact au 04 79 62 69 25.

Le vélo-école, c'est jusqu'au 5 mai

Le Dauphiné Libéré - 06 avr. 2026

À vos pédales, prêts, partez ! Pour reprendre le guidon avec confiance, des vélos-écoles sont proposés de ce mardi 7 avril au mardi 5 mai, tous les mardis après-midi. La première formule est une remise en selle pour pouvoir retrouver confiance et aisance sur un vélo. La seconde formule est une session d'approfondissement, avec un déplacement en milieu urbain ou rural et également un travail sur un itinéraire spécifique. Les vélos-écoles sont gratuits et ouverts à tous sur inscription, dans le cadre du programme Tims (Territoires inclusion mobilité sobriété) sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Savoie.

Informations, contact et inscriptions par téléphone au 07 69 55 75 73 ou au 04 79 70 78 47, ou par courriel à l'adresse e-mail mobilite.solidaire@agence-ecomobilite.fr.

Un banc de la réconciliation à l'école Jeanne-d'Arc

Le Dauphiné Libéré - 06 avr.



La fête de Pâques s'est terminée par un repas dans la cour avec l'opération bol de frites. Photo fournie par l'école.

Vendredi 3 avril, sur le thème du renouveau, écoliers, enseignants et parents d'élèves ont célébré la fête de Pâques. La célébration a été marquée par un symbole particulier : l'installation du banc de la réconciliation dans la cour de l'école. « Posé et décoré par le personnel de l'Ogec [Organisme de gestion de l'Enseignement catholique], l'organisme de gestion qui a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement, ce banc, béni par le prêtre, permettra aux élèves de s'asseoir et de se parler pour résoudre les petits conflits du quotidien avant de repartir sur de bonnes bases », explique l'équipe pédagogique. La célébration s'est prolongée par l'opération bol de frites. L'argent récolté est reversé à l'association des maires de France.

Saint-Pierre Sport gymnastique : les résultats du week-end

Le Dauphiné Libéré - 07 avr. 2026



Les gymnastes ont défendu les couleurs du club. Photo club.

Plusieurs athlètes saint-pierraines étaient, samedi 4 avril, au championnat départemental individuel, Apolline Quantin se classe 4^e en benjamine III, Chloé Debost 5^e en minime III, Matilda Giroud 4^e en benjamine I et Anna Ginet 2^e en minime I. En cadette I, Ejrine Kalayci est 1^{re}, Lisa Paillet 4^e, Lynn Lesuisse 5^e et Méline Miège 6^e. Elles se qualifient pour le championnat régional individuel le 25 avril.

Dimanche 5 avril, en poussine, en 1^{er} degré complet, Charlotte Raulin-Cagnard est 2^e, Wendy Alladenise 3^e et Nora Klein 9^e. En 1^{er} degré panaché, Elsa Jourdain est 3^e et Emma Troallic-Saunier 11^e. En 2^e degré complet, Talya Da Silva Rodrigues est 2^e, Lélilana Bonnely 12^e et Théa Domanski 13^e. En 2^e degré panaché, Lisanne Heitz est 2^e, Emma Nawrocki 3^e et Tina Kamana 14^e. En 3^e degré complet, Lison Fréchet-Perier est 5^e et Fausteen Berlioz 7^e. En 4^e degré panaché, Kaelyne Chagny est 9^e. Elles seront au championnat par équipes en juin.

Spectacle gratuit mardi 14 avril au cinéma

Le Dauphiné Libéré - 08 avr. 2026

À l'occasion de la sortie de résidence de son spectacle The Fabulous Tatine Show , la compagnie Rouge Citron donnera une représentation gratuite mardi 14 avril à 20 heures au cinéma Le Flore. Ce spectacle tout public à partir de 7 ans, d'une durée de 45 minutes, sera suivi d'un temps d'échange autour d'un pot convivial.

Réservation conseillée au 06 62 10 86 73 ou à l'adresse suivante : rougecitroncie@gmail.com

Association Lire et créer : Les prochaines dates d'ouverture de la boutique

Le Dauphiné Libéré - 09 avr. 2026

La boutique de l'association Lire et créer, une association à but non lucratif pour la promotion de la culture, sera ouverte au public les samedis 11 et 25 avril, ainsi que les dimanches 12 et 26 avril, de 9 à 18 heures, au 68 rue des martyrs des Frasses.

Les livres peuvent également être commandés sur internet à l'adresse suivante : www.assolireetcreer.fr Contact au 06 30 91 15 66.

Un match d'improvisation théâtrale ce vendredi

Le Dauphiné Libéré - 09 avr. 2026

En partenariat avec l'association des parents d'élèves Le sou des écoles publiques de Saint-Pierre-d'Albigny, la troupe Savoie qui improvise monte sur scène ce vendredi 10 avril à 20 heures à la salle La Treille pour un match d'improvisation théâtrale. Ouverture des portes à 19 heures. Restauration/snack et buvette au profit du sou des écoles.

Tarif: 5 € par personne. Prix libre pour les moins de 12 ans. Informations et réservation : www.savoiequimprovise.com

Projection du documentaire *Premières lunes* ce samedi

Le Dauphiné Libéré - 10 avr. 2026

En partenariat avec le cinéma Le Flore et la bibliothèque municipale, le centre social La Partageraie propose, dans le cadre de son projet sur le thème "Comment rendre les règles moins mystérieuses !", la projection du documentaire de Mélanie Melo, *Premières lunes* ce samedi 11 avril à 17 heures au cinéma Le Flore. Alors que certaines jeunes filles marquent le passage de leurs premières règles par des célébrations, d'autres le taisent ou le redoutent. Moment charnière, ce film explore comment ce vécu redéfinit leur lien avec leur mère, entre traditions, quête d'émancipation et libération des non-dits. Une plongée sensible dans une diversité culturelle et émotionnelle.

Cœur de Savoie : le conseil communautaire s'est installé avec ses 62 conseillers communautaires

Les 62 conseillers communautaires de communauté de communes Cœur de Savoie ont été installés le 2 avril, avec une représentation des communes variable selon leur population, majoritairement assurée par les maires.

Brigitte Mauraz - 10 avr. 2026



Les 62 conseillers communautaires se sont rencontrés pour la première fois le 2 avril. Photo Brigitte Mauraz

Sur les 41 communes formant le territoire de la communauté de communes Cœur de Savoie, conseillers municipaux et conseillers communautaires ont été élus dès le 15 mars au soir du premier tour du scrutin. Le conseil communautaire d'installation s'est réuni le jeudi 2 avril [pour élire présidence et vice-présidence](#).

Mais comment se répartissent les 62 conseillers communautaires sur les 41 communes ? Au vu du nombre d'habitants, les quatre communes les plus peuplées, Saint-Pierre-d'Albigny, Valgelon-La Rochette, Montmélian et Porte-de-Savoie sont représentés au sein de Cœur de Savoie par six conseillers communautaires, soit au total 24 élus.

Seules trois communes ne sont pas représentées par leurs maires

Avec 1 305 habitants, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier fait figure d'exception avec deux représentants dont Jean-Luc Bénetti, le maire et Arlette Bret, première adjointe. Dans les 36 autres communes du territoire, un seul élu siège au conseil communautaire. Il s'agit dans 33 d'entre elles, du maire comme à Apremont (Jacqueline Charrière), à Arbin (Patrice Domenget), à Arvillard (Jean-Claude Martinet), à Betton-Bettonet (Jérôme Berthier), à Bourgneuf (Nicole Bouvier), à Chamousset (Isabelle Testard), à Champlarent (Eric Barbier), à Châteauneuf (Christelle Hugonot), à Chignin (Michel Ravier), à Cruet (Jean-Michel Blondet), à Détrier (Alain Sibué), à Hauteville (Marc Girard), à La Chapelle-Blanche (Stéphane Duparc), La Chavanne (Olivier Duval), à La Table (Jean-François Claraz), à La Trinité (Lionel Raviscioni), à Laissaud (Nathalie Poméon), au Bourget-en-Huile (Véronique Masnada), à Le Pontet (Vincent Brand), à Le Verneil (Méric

Rivolly), à Les Mollettes (Christophe Robert), à Montendry (Didier Chabrier), à Myans (Jean-Pierre Guillaud), à Planaise (Nathalie Gontard), à Presle (Jean-Yves Berger-Sabattel), à Rotherens (Michel Symanzik), à Saint-Jean-de-la-Porte (Alain Combaz), à Saint-Pierre-de-Soucy (Isabelle Jarriand), à Sainte-Hélène-du-Lac (Emmanuel Coux), à Villard-d'Héry (Jean-Paul Gorges), à Villard-Léger (Christiane Favre), à Villard-Sallet (Jean-Claude Mestrallet) et à Villaroux (Michel Petit).

Seules trois communes ne sont pas représentées par leurs maires à la communauté de communes Cœur de Savoie, soit Chamoux-sur-Gelon avec Pierre Comte, adjoint, Fréterive avec Dominique Assier, conseiller municipal et La Croix-de-la-Rochette avec Marie-Claire Pelletier, adjointe.

Le conseil municipal aura lieu ce mardi 14 avril

Le Dauphiné Libéré - 11 avr. 2026

Le conseil municipal se réunira ce mardi 14 avril à 20 heures pour délibérer sur un ordre du jour en trois chapitres. Le premier chapitre sera consacré à l'administration générale avec les délégations d'attribution du conseil municipal au maire, les indemnités de fonction du maire, des adjoints, des conseillers délégués et des conseillers municipaux. Le droit à la formation, la création des commissions municipales thématiques et obligatoires prolongeront la liste des délibérations avec la désignation des délégués et des représentants dans les organismes extérieurs. Le deuxième chapitre portera sur les affaires scolaires. Le troisième et dernier chapitre traitera du montant des attributions de compensation de la communauté de communes Cœur de Savoie à la commune de Saint-Pierre-d'Albigny.

Une journée d'inclusion par le sport au club de football

Le Dauphiné Libéré - 11 avr. 2026



Licenciés et élèves de Saint Réal réunis avec leurs encadrants sur les terrains du club de football saint-pierrain. Photo fournie Gaétano DI Masullo

Ce jeudi 9 avril, dans le cadre du plan éducatif fédéral, le Saint-Pierre Sport Football a accueilli les élèves du dispositif institut médico-éducatif Saint Réal pour une journée d'immersion avec les licenciés du club dans les catégories U15 et U17 garçons ainsi que U15 et U18 Filles. Gérés par

Fréd Raffin, le coach des U15 filles, les jeunes sportifs ont partagé des ateliers autour du ballon rond tout au long de la matinée avant de disputer un match amical l'après-midi. Le rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine avec pour objectif de donner à l'inclusion par le sport, une nouvelle dimension.

La Partageraie : ateliers papier végétal ce mercredi

Le Dauphiné Libéré – 13/04/2026

Le centre social La Partageraie organise ce mercredi 15 avril à 9 heures et à 14 heures à l'école élémentaire de Saint-Pierre-d'Albigny, un atelier papier végétal animé par Chloé Lhoir, artiste papetière, avec des enfants de l'accueil de loisirs. Nombre de places limitées.

Sur inscription sur www.lapartageraie.fr. Gratuit.

Pourquoi la minorité s'est abstenue sur le montant des indemnités du conseil

Lors du dernier conseil municipal, mardi 14 avril, trois sujets ont été abordés : le montant des indemnités des élus, la composition des commissions et les attributions de compensation. Chaque question a donné lieu à de nombreuses discussions entre majorité et minorité.

Brigitte Mauraz - 15 avr. 2026



Après s'être abstenue sur le montant des indemnités, la minorité a obtenu deux représentants dans les commissions communales. Photo B.M.

Trois chapitres : trois débats. L'ordre du jour du conseil municipal de ce mardi 14 avril au soir a été jalonné de trois débats, l'un sur le montant des indemnités, l'autre sur la composition des commissions communales et le troisième sur les attributions de compensation de la communauté de communes Cœur de Savoie à Saint-Pierre-d'Albigny.

« Pour pouvoir verser une indemnité à chaque conseiller municipal, il faut baisser le taux du maire, des adjoints et des conseillers délégués », annonçait d'emblée le maire, Michel Bouvier, en proposant des taux de rémunération en pourcentage.

« Votre proposition d'indemnité à l'ensemble des membres du conseil municipal nous semble positive afin de soutenir l'investissement de chacun et chacune. Pour autant, dans un souci de lisibilité tant pour la population que pour les élus, il est préférable d'exprimer le montant des indemnités en brut mensuel, plutôt qu'en pourcentage de l'indice brut terminal de rémunération de la fonction publique », déclarait Damien Suisse-Guillaud en donnant le montant en euros de chaque indemnité. « Les critères (besoins et situations individuelles, temps d'investissement) de cette répartition auraient pu être l'occasion d'une discussion collective afin de proposer une classification co-construite. N'ayant pas connaissance des critères de cette répartition, le groupe de la minorité préfère s'abstenir ».

Des élus de l'opposition en commissions

Au vu de l'enveloppe globale brute de 10 065,00 € par mois, les indemnités de fonction du maire s'élèvent à 55 % de l'indice de référence (Indice 1 027 égal au 1^{er} janvier 2026 à 4 110,52 €) au lieu de 58,3 %. Il renonce aussi à la majoration de 20 % applicable pour les chefs-lieux de canton. Au final, son indemnité est de 2 260,78 € bruts par mois.

Du premier au huitième adjoint, l'indemnité se situe à 18,50 %, soit 760,44 € bruts par mois. Pour le conseiller délégué avec une commission, elle passe à 14 %, soit 575,47 € bruts par mois, et pour le conseiller délégué rattaché à une commission, à 6,54 %, soit 268,82 € bruts par mois. Les conseillers municipaux percevront une indemnité brute mensuelle de 1 %, soit 41,10 €.

Le premier débat refermé, le deuxième portait sur la composition des commissions. « Nous faisons une demande de deux membres de la minorité par commission pour avoir une personne présente à chaque fois et être sûrs d'être représentés », avançait Catherine Gascoin. « Dans un esprit d'ouverture, votre proposition est acceptée », concédait le maire, après un échange nourri d'arguments.

Attribution de compensation : une demande de réexamen de son calcul

« Dans le cadre du vote relatif à la fixation du montant de compensation versé par Cœur de Savoie, je souhaite exprimer un vote défavorable au nom de Gregory Tisseur et de moi-même, non pas dans une logique d'opposition de principe, mais dans une volonté constructive de réexamen des modalités de calcul », lançait l'adjoint Julien Quantin.

Et de poursuivre : « Ce vote défavorable s'inscrit dans une démarche responsable visant à permettre une réanalyse approfondie du calcul des compensations et à garantir une équité durable entre les communes membres. Aujourd'hui, le constat est simple pour les trois communes principales : Montmélian, c'est 3,4 millions, Valgelon-La Rochette, c'est 1,03 million et Saint-Pierre-d'Albigny, c'est 427 768 €. Ce réexamen peut être réalisé à concurrence de l'approbation des 2/3 du conseil communautaire. Ce qui semble possible et cohérent surtout en début de mandat. » Après un débat, la délibération a été adoptée avec deux oppositions et une clause de revoyure.

Commémoration du 82^e anniversaire du massacre des Frasses

Le Dauphiné Libéré - 15 avr. 2026

En lien avec le monde combattant et associatif, la municipalité et le Souvenir français invitent la population à célébrer le 82^e anniversaire du massacre des Frasses, le samedi 18 avril à 11 heures. Le rassemblement est prévu à l'entrée supérieure du cimetière communal. L'allocution du maire, Michel Bouvier, sera suivie du *Chant des partisans*, avant l'évocation du massacre des six jeunes résistants, l'appel aux morts, le dépôt de gerbes et des six flammes de l'espoir. Après *La Marseillaise* et le salut des porte-drapeaux, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité place de l'Europe.

Les activités du club des aînés de l'Arclusaz

Le Dauphiné Libéré - 15 avr. 2026

En fêtant ses 54 ans, le club des aînés de l'Arclusaz affiche son dynamisme avec 300 adhérents et de plus de 20 activités. Le club est ouvert à toutes les personnes qui veulent se distraire, rester actives, créer des liens sociaux, partager des activités ludiques, sportives, intellectuelles, ainsi qu'à toutes celles qui souhaitent consacrer un peu de leur temps aux autres, par des actes de bénévolat. Pour le développement intellectuel, le club propose de la dictée, de l'anglais, de l'italien, de l'informatique, du bridge, du tarot, de la philatélie, la lecture, des conférences et expositions sur des sujets différents. L'activité artistique se décline à travers des ateliers de peinture, de poterie, d'art floral, de la vannerie, du chant ou de la danse. Marche, pétanque ou gymnastique douce sont au programme, au même titre que les repas dansants, les voyages, les sorties d'une journée ou un après-midi convivial à la salle du club.

Contact au 06 10 20 16 19.

La Partageraie : un atelier sur le numérique au quotidien lundi 20 avril

Le Dauphiné Libéré - 16 avr. 2026

Sur le thème du numérique au quotidien, le centre social "La Partageraie" propose dans ses locaux au 26, rue Jacques-Marret, un atelier pratique animé par Louis Derrac, le lundi 20 avril de 14 à 16 heures, afin de découvrir des outils concrets pour naviguer, communiquer ou travailler sans sacrifier nos valeurs. Les géants du numérique (Google, Apple, Meta, etc.) dominent les usages en ligne, exploitant les données et l'attention. Pourtant des alternatives éthiques, transparentes et respectueuses de la vie privée existent.

Venir avec son matériel (PC portable ou smartphone). Contact sur www.lapartageraie.fr

Des séances de sophrologie à partir du 22 avril

Le Dauphiné Libéré - 17 avr. 2026

Comment mieux dormir ? Animé par Marie-Pierre Costille, sophrologue, un cycle de quatre séances de sophrologie adapté au sommeil est proposé par le centre social La Partageraie. Ce cycle commence le mercredi 22 avril de 16 heures à 17 h 30 dans les locaux de La Partageraie au 26 rue Jacques Marret. C'est l'occasion de découvrir quelques astuces d'hygiène du sommeil et de préparation corporelle au fil d'exercices spécifiques de préparation au sommeil et d'un apprentissage de la respiration apaisante et de relaxation.

Contact sur www.lapartageraie.fr

« Que la Combe de Savoie ne devienne pas le terrain de jeu d'hélicoptères en tous genres » : des riverains exaspérés par l'activité héliportée

Depuis l'été dernier, les associations écologistes déplorent une activité héliportée accrue sur le sud de la Combe de Savoie, et notamment les nuisances générées sur des zones naturelles protégées.

Jean-François Casanova - 18 avr. 2026



Sous le hameau de Pau, à Saint-Pierre-d'Albigny, un hélicoptère a perturbé les observations de Claude Riond et Maurice Pichon, coprésidents de l'association Santé environnement Combe de Savoie, engagés pour la préservation de la quiétude de la zone Natura 2000 du marais de la Bialle, refuge de nombreuses espèces d'oiseaux. Photo Louise Raymond

L'activité aérienne et le projet d'extension de [l'aérodrome de Tournon-Albertville agitent les riverains](#) de Tournon, Frontenex et Notre-Dame-des-Millières, avec pétition et actions en justice portées par deux associations.

Après l'enquête publique de novembre — conclue par un avis défavorable de la commissaire enquêtrice — le problème semble désormais se déplacer vers le sud de la Combe de Savoie. Trois associations environnementales et les clubs de parapente — pour la plupart ayant apporté leur contribution à l'enquête publique — se sont émus d'un regain d'activité aérienne. Santé environnement Combe de Savoie (SECS), depuis l'été dernier et un premier hélicoptère EC 145 en stationnaire, n'a cessé de recenser les survols à basse altitude, notamment des différentes zones naturelles protégées de Fréterive à Cruet. Et d'alerter le gestionnaire de l'aérodrome, la préfecture, la protection civile et les élus locaux par courrier.

« Nous ne remettons pas en cause l'utilité des hélicos, leur apport pour les secours, les travaux... Mais ces survols quotidiens, parfois de longues minutes en stationnaire à moins de deux cents mètres du sol, ça dépasse le cadre des secours. Il y a de la maintenance et un projet de pôle de maintenance européen, l'école de pilotage, des vols commerciaux... Ce n'est plus de l'intérêt public. On avait déjà le bal des Pilatus le week-end, [durant] l'hiver », résumant Claude Riond et Maurice

Pichon, coprésidents de SECS. « Cœur de Savoie a fait un choix de développement qui n'est pas compatible avec ces essais permanents. Il y a des zones aéroportuaires pour. Que la Combe de Savoie [NDLR, 45 000 habitants] ne devienne pas le terrain de jeu d'hélicoptères en tous genres, surtout avec la perspective des Jeux olympiques. »

82 ans après les faits, la commune n'a pas oublié le sacrifice de onze jeunes résistants

Un nouvel hommage a été rendu samedi à onze jeunes résistants « morts par esprit de résistance à l'oppression et à la barbarie ».

Brigitte Mauraz - 19 avr. 2026



À l'entrée du cimetière, face aux deux plaques mortuaires, le massacre de onze résistants a été commémoré avec ferveur. Photo B.M.

«Au hameau de Pau, mon père m'a raconté comment Louis Blanc-Pinget avait été abattu par la Gestapo. Se sachant surveillé, Louis ne dormait jamais au même endroit. Et pour la seule nuit où il est venu dormir chez lui, sa maison a été cernée par les Allemands, ne lui laissant aucune chance de s'échapper » se souvient Gilbert Perrier, de l'association "Autrefois Saint-Pierre".

82 ans après les faits, le massacre des résistants du maquis des Frasses et de quatre autres résistants, Louis Blanc-Pinget, Jean-Louis Bouvet, Auguste Domenget et Alfred Stein, dont les rues du centre-bourg portent le nom, reste ancré dans la mémoire collective.

« N'oublions jamais »

Ce samedi 18 avril, face aux deux plaques mortuaires érigées face à l'entrée du cimetière, la municipalité de Michel Bouvier, le comité de la Combe de Savoie du Souvenir français présidé par Roland Magdinier, et les représentants des mondes combattant et associatif ont rendu hommage à ces combattants.

« À l'aube du mardi 18 avril 1944, un détachement allemand encadré par la Gestapo de Chambéry et conduit par un agent infiltré du nom d'Allimonier encercle le chalet d'alpage des Frasses situé sur Saint-Jean-de-la-Porte. Ce chalet abritait un petit groupe de maquisards, rattaché au maquis du Penon, village d'Aillon-le-jeune. Raymond Gasc, François Gayet, Jean Gonin, Roland Hansen, Jean Kibleur, Emmanuel et Philippe Monsaingeon sont capturés », rembobine Gilbert Perrier. Après avoir été torturés, six d'entre eux sont fusillés. Jean Kibleur, un des responsables de la résistance en Savoie, est transféré au siège de la Gestapo à Chambéry. Après avoir été torturé, il sera fusillé le 8 juin 1944 au pont des Anglais à Cruet. « Dans la matinée du 19 avril, les gendarmes saintpierrains, avertis du massacre des Frasses par les Allemands, accompagnés de Philippe Darmezin, Jean et Maurice Genoulaz, René, Roger et Henri Passieux et Jean-Marie Perrier, des jeunes hommes du hameau des Garniers, découvrent le chalet des Frasses calciné et la scène mortuaire. À quelques dizaines de mètres des restes du chalet, gisent six corps, criblés de balles, les mains liées dans le dos par des câbles électriques », poursuit Gilbert Perrier. Ils seront inhumés dans le cimetière saint-pierrain.

Malgré des interdictions allemandes et la crainte des représailles, de nombreux habitants accompagneront leurs funérailles. « Ces onze jeunes hommes sont morts par esprit de résistance à l'oppression et à la barbarie. N'oublions jamais », concluait le passeur de mémoire.

La randonnée de l'Arclusaz aura lieu le samedi 30 mai

Le Dauphiné Libéré - 21 avr. 2026

L'Amicale cyclo de l'Arclusaz, club affilié à la fédération française de cyclotourisme, organise la randonnée de l'Arclusaz le samedi 30 mai. Les inscriptions sont prises au départ, de 7 à 9 heures, au lac de Carouge pour quatre parcours, le P1 (30 km/100 m de dénivelé), le P2 (52 km/860 m de dénivelé), le P3 (74 km/1 380 m de dénivelé) et le P4 (101 km/1 772 m de dénivelé). Tarifs : fédération française de vélo (licence obligatoire) : 10 € ; non licenciés : 15 €; moins de 16 ans : 8 €. Repas au bord du lac jusqu'à 15 heures.

Renseignements : secretariat@cyclo-arclusaz.fr

Cinquième édition de la bourse aux vélos de Fibr'Ethik ce samedi

Le Dauphiné Libéré - 22 avr. 2026

La cinquième édition de la bourse aux vélos de Fibr'Ethik se tiendra ce samedi 25 avril de 10 h 30 à 18 heures à la recyclerie de Fibr'Ethik. Un service de réparation sera proposé par l'association Roue libre, ainsi qu'une vente d'accessoires pour vélo. Pour les vendeurs de vélos, il est possible de les apporter jusqu'au vendredi 24 avril inclus, aux horaires d'ouverture habituels et le samedi 25 avril de 10 heures à midi. Pour les acheteurs, les valoristes proposeront des vélos en dépôt-vente de particuliers, des vélos remis sur roue par Fibr'Ethik et par l'association Roue libre et une large gamme de vélos tout-terrain, vélos de route, vélos de ville pour femmes, hommes et enfants.

Recyclerie de Fibr'Ethik, 97 rue du marais Sandre.

Une journée spéciale chiens ce dimanche

Le Dauphiné Libéré - 22 avr. 2026

“The dog day”, une journée 100 % chien, associant sport, loisir et bien-être canin, est organisée le dimanche 26 avril de 10 à 17 heures, avec au programme, des stands, des démonstrations, des ateliers, des food-trucks et une tombola.

Informations sur www.thedogday73.fr

La nouvelle fresque de l'école Jeanne-d'Arc est terminée

B.M. - 26 avr. 2026



Les écoliers, accompagnés de Lucas Loctin, debout, 2 e à droite, devant la fresque. Photo fournie par l'école Jeanne-d'Arc.

Vendredi 24 avril, dans la cour de l'école Jeanne-d'Arc, la fresque murale, projet phare de l'année scolaire 2025-2026, se termine. Réalisée par les artistes graffeurs Lucas Loctin et Maëlle Schemitick de l'association Éternelles crapules, la fresque s'inscrivait dans le thème "mon année en couleurs", développé par toutes les classes depuis la rentrée.

« Nous sommes partis des idées des enfants, de l'équipe pédagogique et du personnel OGEC [NDLR : organisme de gestion de l'enseignement catholique] pour élaborer la fresque ; puis nous l'avons complétée avec la devise du groupe scolaire Pierre-de-Tarentaise, à savoir, "Ensemble, faire grandir" », expliquent les enseignants.

C'est ainsi que durant toute la semaine, chaque écolier a pu peindre une partie de la fresque, laissant ainsi son empreinte sur le mur de l'école. Le projet a été financé par OGEC et par l'association des parents d'élèves. Un projet où les enfants ont appris à coopérer et à partager un projet collectif.

Gymnastique : les bons résultats du week-end

B.M. - 27 avr. 2026



Les gymnastes sur le podium. Photo fournie par le club

Le club de gymnastique de Saint-Pierre-d'Albigny s'est illustré lors du championnat régional individuel de gymnastique mixte à La Motte-Servolex. Les dix gymnastes engagées ont réalisé de belles prestations. Apolline Quantin est 2^e en benjamine III. Matilda Giroud est 3^e en benjamine I. Anna Ginet se classe 3^e en minime I et Ejrine Kalayci 3^e en cadette I.

Si la compétition marquait la fin de la saison individuelle pour certaines gymnastes, l'attention se porte désormais sur les rencontres par équipes. Anna, Méline, Ejrine et Maeva poursuivent leur préparation pour le championnat national individuel de la Fédération sportive et culturelle de France, les 15 et 16 mai à Saint-Chamond (Loire). « Elles auront à cœur de représenter fièrement les couleurs du club et de présenter les dernières nouveautés intégrées à leurs mouvements », concluent les dirigeants.

La foire aux plants, c'est vendredi 1^{er} mai

Le Dauphiné Libéré - 27 avr. 2026

L'association des parents d'élèves Le sou des écoles publiques de Saint-Pierre-d'Albigny organise une foire aux plants, le vendredi 1^{er} mai de 8 à 13 heures sur la place de l'Europe, au cœur du centre-bourg. Plants potagers, fleurs à massifs, jardinières et plantes vivaces seront proposés aux visiteurs. Les bénéfices de la vente contribueront au financement des activités culturelles et sportives des écoliers.

Ouverture des réservations pour le concert “chœur et orgue” du 10 mai

Le Dauphiné Libéré - 28 avr. 2026

L'association Les Amis de l'orgue de Saint-Pierre-d'Albigny propose un concert “chœur et orgue”, dimanche 10 mai à 17 heures en l'église. Au programme, “Mozart, facettes”, avec l'ensemble vocal Cantabile d'Albertville, sous la direction de Blanche Latour, et Stan Théodas à l'orgue.

Tarifs : 20 €, 18 € pour les adhérents, gratuit pour les moins de 18 ans. Contact : 06 70 34 05 72.
Pour en savoir plus : www.orguesaintpierredalbigny.fr.